

iShares Green Bond Index Fund (IE)

Un Compartiment de BlackRock Fixed Income Dublin Funds plc

Class D Accumulating CHF Hedged

ISIN: IE00BD8QG026

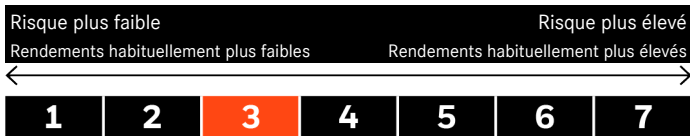
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le Fonds vise à obtenir un retour sur investissement grâce à une combinaison de croissance du capital et de revenu, qui soit similaire au rendement du Bloomberg MSCI Green Bond Index, l'indice de référence du Fonds (Indice).
- ▶ Le Fonds investit essentiellement dans des titres de créance (tels que des obligations) qui constituent son indice de référence, et dont les produits sont utilisés afin de financer des projets susceptibles de profiter directement à l'environnement.
- ▶ Plus précisément, au moment de l'achat, les titres RF auront reçu une note de crédit à long terme répondant aux exigences en matière de note de crédit de l'indice, qui correspond actuellement à la note de qualité « investment grade » (c'est-à-dire présentant un certain niveau de solvabilité) délivrée par les agences de notation Moody's, Standard & Poor's ou Fitch, ou jugées de qualité équivalente par le Gestionnaire d'investissement (GI). En cas d'abaissement de la note de crédit d'un titre, le Fonds pourra continuer à le détenir jusqu'au moment jugé le plus opportun pour liquider la position, dans le respect des exigences de l'indice et dans le meilleur intérêt du Fonds.
- ▶ L'indice mesure la performance de titres RF à taux fixe libellés dans plusieurs devises, de qualité « investment grade » et émis par des émetteurs privés ou gouvernementaux et des entités actives dans la titrisation, à l'échelle mondiale, y compris les marchés émergents. Pour qu'une obligation soit classée parmi les obligations vertes afin de répondre aux exigences de l'indice et de pouvoir être considérée comme apportant un bénéfice direct à l'environnement, ses produits doivent servir à financer des projets susceptibles d'entrer dans une ou plusieurs des catégories environnementales établies (comme déterminé par le fournisseur d'indices), y compris, mais sans s'y limiter, les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, la prévention et la lutte contre la pollution, la gestion durable de l'eau, la construction verte et l'adaptation au changement climatique. Les obligations générales sont également admissibles à condition que 90 % des activités de l'émetteur (mesuré sur la base du chiffre d'affaires) puissent être rattachées à une ou plusieurs des catégories susmentionnées. L'indice n'a aucun objectif en matière de duration, qu'il s'agisse de mesurer le délai moyen nécessaire aux placements détenus pour dégager un rendement (sur le capital ou les revenus) ou de mesurer la sensibilité du cours de l'obligation aux variations de taux d'intérêt. Veuillez vous référer au Prospectus pour de plus amples informations.
- ▶ Le Fonds utilise certaines techniques à des fins d'optimisation de la gestion de portefeuille ou pour se protéger contre le risque de taux de change ou atteindre un rendement similaire à celui de l'Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres RF qui fournissent une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Elles peuvent également comprendre l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) et des parts d'organismes de placement collectif à des titres qui peuvent ne pas répondre aux exigences de l'Indice en matière d'obligations vertes.
- ▶ Le GI souhaite exclure tout investissement direct auprès d'émetteurs de titres qui : sont impliqués ou liés à la production d'armes controversées (dont les munitions à fragmentation, les armes biochimiques, les mines, l'uranium appauvri, les armes à laser aveuglant ou incendiaires) ; ou tirent des revenus de l'implication directe dans la production d'armes nucléaires, de composants de ces armes ou de services connexes.
- ▶ Le Fonds est géré passivement. Le GI a un pouvoir discrétionnaire limité pour sélectionner les investissements du Fonds et, ce faisant, prendra en considération l'Indice.
- ▶ Le Fonds adoptera une approche thématique de l'investissement durable, ce qui signifie qu'en investissant dans un portefeuille de titres qui, dans la mesure du possible, se compose des titres composant l'Indice, il est prévu que le Fonds investisse dans des titres liés à un thème spécifique, en l'occurrence des obligations vertes.
- ▶ Le Fonds peut également s'engager dans le prêt garanti à court terme de ses investissements à certains tiers admissibles. Cette technique est utilisée pour générer des revenus supplémentaires et compenser les coûts du Fonds.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos actions seront des actions de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ La devise de référence du Fonds est l'euro. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en franc suisse. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- ▶ Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et les devises sous-jacentes du portefeuille du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- ▶ Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de 500 000 CHF.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
 - Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
 - De manière générale, les marchés émergents sont plus sensibles aux troubles d'ordre économique et politique que les marchés développés. D'autres facteurs incluent un « Risque de liquidité » plus élevé, des restrictions à l'investissement ou au transfert d'actifs, l'échec/le retard de livraison de titres ou de paiements au Fonds et des risques liés au développement durable.

- Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, pays, devises ou sociétés spécifiques. Cela signifie que le Fonds est plus sensible aux événements locaux, que ces derniers relèvent de l'économie, du marché, de la politique, du développement durable ou du cadre réglementaire.
- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.
- Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2 % maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue un arbitrage sur le rendement du Fonds.

Le montant des frais annualisés est basé sur les frais fixes annualisés facturés au Fonds, comme indiqué dans le prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,20 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

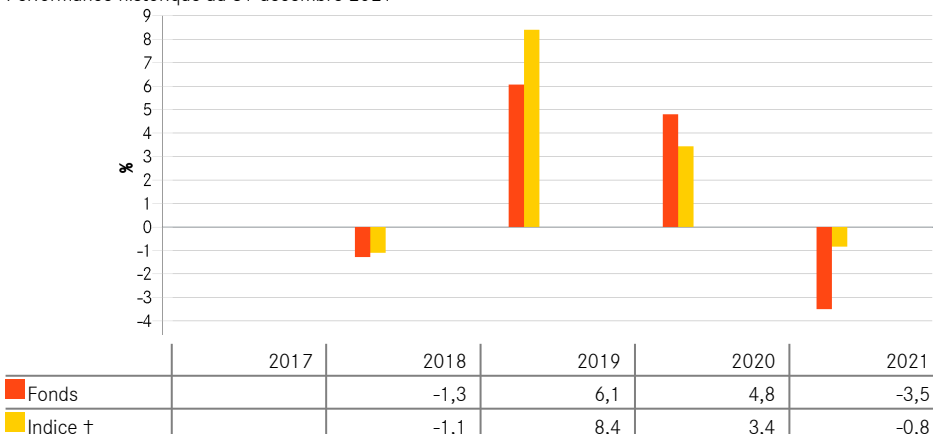
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en CHF pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2017. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2017.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence : BBG MSCI Global Green Bond Index (EUR)

Performance historique au 31 décembre 2021



Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est J.P. Morgan SE – Dublin Branch.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Fixed Income Dublin Funds plc (BFIDF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des parts de fonds, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +353 1612 3394.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BFIDF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BFIDF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments de BFIDF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BFIDF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs parts du Fonds contre des parts de fonds d'un autre compartiment de BFIDF, sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.